

Compte rendu du CME du 7 octobre 2017

Tous les enfants présents sauf Joséphine Bès et Louis Jussière.

Il s'agit de la première séance de l'année 2017-2018, après une longue trêve estivale. Depuis la dernière séance du mois de mai 2017 (concernant le projet phare du pont sur l'Auzon) l'architecte des bâtiments de France est intervenue et a imposé de nombreux critères par rapport aux vieux bâtiments avoisinants, notamment la nécessité de garder le pont dans l'axe des marches d'escaliers venant du centre bourg. En revanche, la localisation du pont ne semble pas imposer la réalisation d'un pont avec des normes handicapé. M. Tixier du service de gestion des Ouvrages d'Art du département a été contacté et doit réaliser un projet en fonction de tout ce cahier des charges, qui sera présenté dans un premier temps aux enfants du CME, puis ensuite à l'architecte des bâtiments de France.

Le projet du pont sur l'Auzon étant par conséquent provisoirement « bloqué », l'ordre du jour est le suivant :

- Synthèse et réalisabilité des projets de l'année précédente.
Après revue des différents projets énumérés en début d'année précédente, l'ensemble des conseillers a retenu :
 - o Le projet du pont sur l'Auzon (en cours)
 - o Le reliment des 3 villages (notamment Jussat-Chanonat) par une piste accessible aux promeneurs et aux cycles, sécurisée.
 - o La mise en place de jeux pour grands enfants dans le parc de Chanonat
 - o La mise en place de nichoirs pour les oiseaux
 - o L'organisation d'une ou plusieurs fêtes communales par les enfants, avec reversement des recettes à une association municipale
 - o Le projet caracycle

- Projet caracycle
Une parente d'élève (Mme Marie Valdovino) a soumis au CME un projet consistant à accompagner les enfants à l'école à vélo, selon des dispositions réglementaires et sécuritaires bien précises. Un groupe de bénévoles se charge d'aller chercher les enfants à leur domicile, de les accompagner à l'école selon un trajet prédéfini, et de les ramener à leur domicile le soir. Mme Valdovino précise qu'il s'agit pour commencer de faire ce trajet une fois par semaine, et quand le temps est clémente (printemps et automne). Un projet semblable est déjà en cours à Opme, et Mme Valdovino s'est rapproché de l'organisatrice du projet afin d'éclaircir les problèmes organisationnels, mais également statutaires et sécuritaires.

Les enfants ont été très emballés par ce projet, et ont planché sur les points à envisager :

- o avertir le maire et la municipalité
- o avertir les parents
- o avertir le directeur de l'école de Chanonat
- o prévoir un équipement obligatoire (casque, gants, antivol, gilet réfléchissant)
- o adapter le plan de circulation du centre bourg
- o mettre des panneaux de signalisation

Mme Valdovino viendra prochainement devant le CME présenter les grandes lignes de son projet.

Le premier CME 2017-2018 s'achève sur ce point.

Prochaine séance prévue début novembre 2017 (après les vacances).